



Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de l'APELP
tenue au restaurant *La Maison bleue*, 2441 ch. des Îles, Entrelacs
le samedi 1 août 2015, à 9:00h

1. Constatation du quorum

À 9:01h, 35 personnes sont présentes, le quorum est constaté. M. Pierre Lacombe déclare l'Assemblée générale annuelle ouverte.

2. Nomination d'un Président d'assemblée

M. Normand Tessier propose M. Pierre Lacombe comme Président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

3. Nomination d'un Secrétaire d'assemblée

M. Pierre Lacombe propose M. Nicolas Charbonneaux comme Secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption de l'ordre du jour


Mme Gisèle Barbeau propose l'ordre du jour et M. Cardinal appuie l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 août 2014

M. Simard propose l'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2014 ordre du jour appuyé par M. Pépin. Adopté à l'unanimité.

6. Lecture du rapport d'activités du Conseil d'administration 2013-2014

M. Normand Tessier propose la lecture des points à mettre en priorité des d'activités 2014-2015 du Conseil d'administration. Document en annexe.

7. Présentation – Diagnose du lac Patrick – Analyse effectuée par la firme Biofilia. 

M. Michel Lamarre explique que l'analyse sera seulement disponible aux membres ayant payé leur cotisation et le document sera envoyé par courriel.

M. Michel Lamarre et M. Normand Tessier font la présentation de la diagnose aux membres.

M. Pierre Lacombe précise que la Rivière Jean-Venne est toujours problématique et qu'il ne faut pas sous-estimer le problème. Il mentionne l'inondation de 2009.

Un membre précise qu'il n'y a plus de barrage de castors ou très peu. Elle remarque également qu'il y a moins de canards, comparativement aux années antérieures.

M. Pierre Lacombe précise aux membres qu'il faut toujours mentionner aux invités et aux locataires de faire laver les embarcations mises à l'eau.

Un membre propose de sensibiliser les gens au nettoyage des bateaux. Le maire Breton annonce qu'une installation pour laver les bateaux est en construction et son usage sera gratuit. Un membre propose au maire de mettre en place une signalisation aux riverains pour annoncer la station de lavage.

M. François Linteau demande au Maire de préciser la réglementation de l'obtention des vignettes pour le Lac. Le Maire rappelle que le propriétaire doit obliger ses invités à laver leurs embarcations avant de les mettre à l'eau. Il mentionne également qu'il est difficile de faire appliquer la réglementation des vignettes puisque la ville n'a pas forcément juridiction sur le lac. Un membre demande s'il reste des fosses sceptiques problématiques. Le Maire répond qu'à sa connaissance il ne reste presque plus d'endroits problématiques. Idem pour les sables abrasifs, le maire précise que la municipalité applique les règles du ministère avec un maximum de 5% de sel. M. Bastien précise qu'il a découvert de nombreux poissons morts en quantité plus importante qu'à l'habitude. À questionner. Un membre demande si le bran de scie pourrait être un facteur d'avancement de l'envasement du Lac. M. Pierre Lacombe propose surveiller l'évolution du lac suivant le rapport Biofilia.

8. Mise à jour des projets : Le Nordet et Vela Champêtre.

Le Maire fait une mise à jour en disant qu'il y a un projet en cours pour Vela Champêtre. Concernant l'ancien Camp Familial le Nordet, « l'Oasis du Lac Patrick », un membre se questionne sur la façon d'accommoder les pontons. M. Martel répond qu'il y a une règle du ministère qui précise que chaque propriétaire a le droit d'avoir un quai flottant ou fixe. Un membre précise que c'est le bateau le problème. Le Maire précise qu'il faut trouver un compromis puisque les lois sont là. Un membre précise que cela permet d'augmenter l'assiette fiscale d'une municipalité. Le Maire répond que c'est une question légale et qu'il faut arriver à trouver un équilibre.

9. Adoption des états financiers

Toutes les personnes présentes ont reçu une copie des états financiers. M. Pierre Lacombe en fait la lecture et commente l'état des revenus et dépenses pour 2014-2015. M. Tessier propose, M. Bastien appuie l'adoption des états financiers 2014-2015 tel que présentés. Adopté à l'unanimité. Document en annexe.

10. Analyse de l'eau du lac en 2014

Les résultats de l'analyse de l'eau sont présentés et commentés par M. Michel Lamarre. Encore une fois la Rivière Jean-Venne est le point problématique du Lac. Les données pour ce point d'échantillon sont encore une fois les plus élevées. M. Linteau précise que la réglementation passée par la municipalité concernant les Palmipèdes (règlement 2013-488 : nourrissage des palmipèdes) pour éviter de nourrir les canards semble avoir profité.

11. Campagne d'ensemencement 2015

M. Tessier précise qu'il y a eu moins d'argent perçu l'année dernière et qu'il y a eu moins de truites mises dans le lac. M. Normand Tessier demande aux membres leur choix pour l'année prochaine au niveau de la variété des poissons (Mouchetée ou Arc-en-Ciel.) M. Linteau précise qu'on ne devrait jamais changer de variété de poisson ensemencé dans un lac, suivant les conseils de Tony Lesauteur.

Il est proposé par un membre de parler de l'ensemencement dans le bulletin de liaison précédant la mise à l'eau. Un membre propose de transmettre les statistiques des prises faites par les membres par courriel pour garder une référence.

12. Varia

Il n'y a aucun points ajouter

13. Détermination des priorités pour 2015-2016

Les membres passent en revue le rapport d'activités et discutent de la pertinence de choisir de prioriser certains dossiers pour l'année à venir.

1- Améliorer la visibilité de L'APELP

- *Un membre propose que la municipalité puisse indiquer la liste des nouveaux propriétaires pour permettre de contacter les nouveaux résidents.*
- *M. Linteau propose de remettre un « kit d'information » aux nouveaux résidents qui serait inclus au « kit de bienvenu » fourni par la municipalité. Cette proposition semble être appréciée par les membres.*
- *Proposition d'un membre de faire des accroches-portes pour la visibilité.*

2- Surveillance de la rivière Jean-Venne.

- *Un membre propose de faire une surveillance de la Rivière Jean-Venne par la municipalité. Un membre demande si la problématique vient du Lac des Îles ou de la Rivière Jean-Venne. M. François Linteau précise que les prélèvements sont faits depuis près de 30 ans et que les taux fécaux sont inférieurs aux autres années. Cette proposition semble être appréciée par les membres.*

3- Enregistrement comme association de L'APELP.

- *Malgré tout, un membre mentionne que vu le budget restant il est plus important d'accumuler des fonds pour avoir la possibilité de faire une autre étude sur la qualité du lac que de déboursier des frais pour devenir une association officielle.*

4- Améliorer les abonnements et acquérir de nouveaux membres

- *Un membre propose de miser sur l'accessibilité au rapport de la diagnose du lac comme incitatif pour séduire de nouveaux membres.*
- *Un membre propose que des membres volontaires puissent faire des tâches connexes sans être membre du CA.*

14. Détermination du montant de cotisation annuelle pour l'année 2015-2016

M. Pierre Lacombe propose que la cotisation annuelle pour 2015-2016 soit maintenue au même montant de 25 \$. Adopté à l'unanimité.

15. Élection du Conseil d'administration 2015-2016

M. Michel Lamarre propose que M. François Linteau se représente comme président de l'APELP.

Les membres suivants du CA de l'année 2014-2015 ont confirmé leur candidature pour l'année prochaine. Il s'agit de : Michel Béland, Pierre Lacombe, Michel Lamarre, Jacques Léonard, Normand Tessier, Nicolas Charbonneaux (Carole Beaudoin, Hilda Bleyer et Brian Sarwer-Foner à confirmer). Un nouveau membre se présente au comité, il s'agit de Marie-Hélène Linteau. Les postes et tâches seront à redéfinir lors de la prochaine réunion du conseil prévue le 23 août 2015.

Une motion de remerciement est adressée aux membres du conseil d'administration par les membres pour le travail effectué cette année.

Mme Barbeau propose l'adoption du conseil d'administration ainsi que l'ajout de la candidature de M. François Linteau à titre de Président et de Mme Marie-Hélène Linteau comme nouveau membre du CA. Appuyé par Mme Lafrenière. Adopté à l'unanimité.

15. Levée de l'Assemblée

Mme Barbeau propose la levée de l'assemblée appuyée par Mme Dawalibi
L'Assemblée est levée à 11:05 heures.